

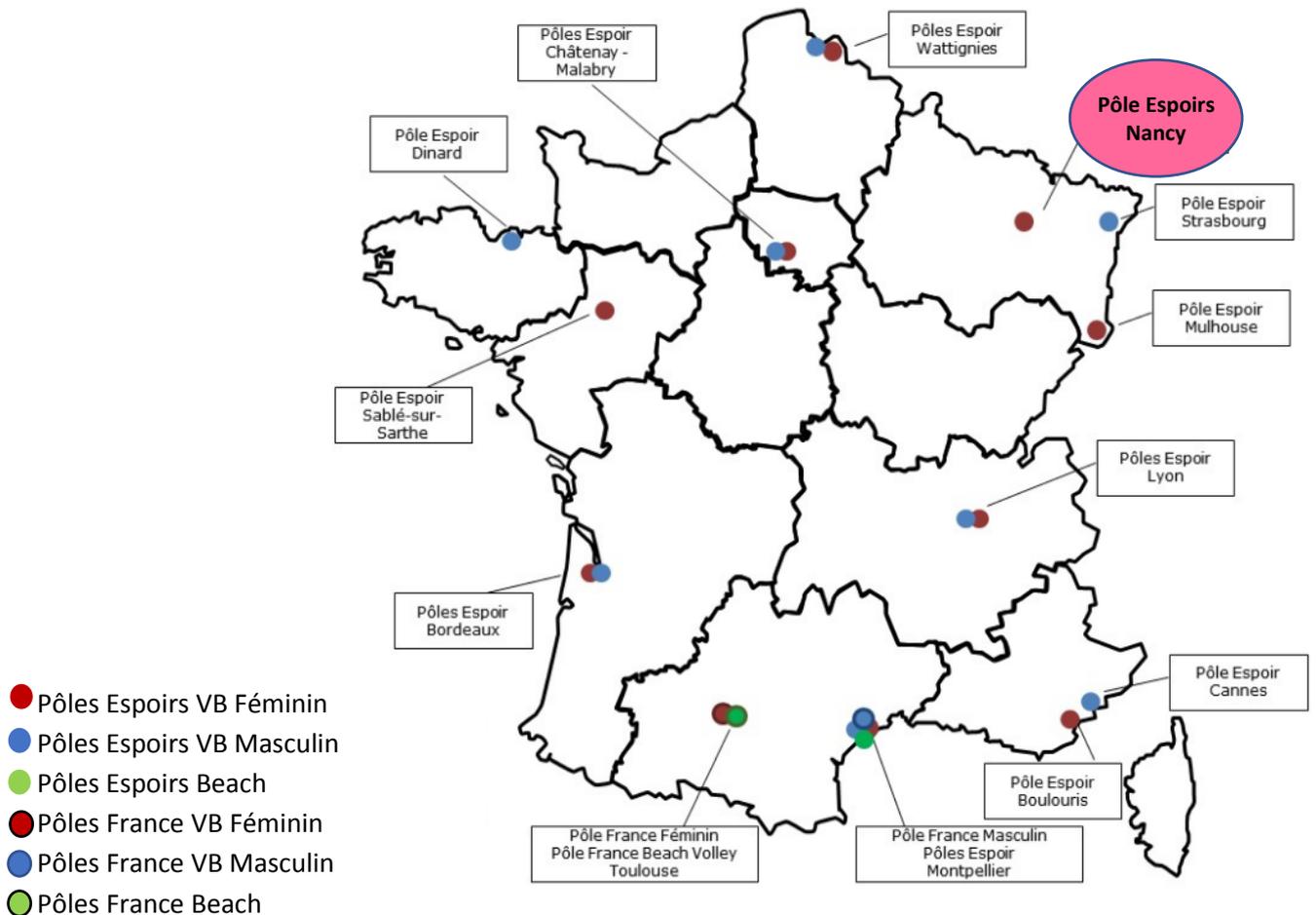


Un pôle Espoirs, c'est quoi ?

La FFVolley organise sa filière d'accès au Haut-Niveau via le PPF « Projet de Performance Fédéral », validé par le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Par ses pôles Espoirs, structure au cœur de cette architecture, la FFVolley propose de dispenser une formation sportive adaptée aux jeunes Athlètes licenciés qui possèdent les qualités requises pour s'engager dans une carrière de haut-niveau. Véritable tremplin d'accès à la haute performance, ces structures permanentes permettent de délivrer aux jeunes potentielles une formation de qualité. Y sont regroupées les élites régionales des ligues qui alimenteront potentiellement les CFCP (Centres de Formation des Clubs Professionnels), le pôle France et les équipes de France jeunes. Le recrutement régional est naturellement privilégié. Cependant, des exceptions pourront être faites, au cas par cas, notamment pour les jeunes issus de ligues régionales dépourvues de pôles espoirs.

Sur le territoire national, côté féminin : 9 pôles Espoirs et 1 Pôle France IFVB



CREPS de Nancy

<https://www.creps-nancy.fr/>

Le CREPS de Nancy (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) s'inscrit dans le réseau GRAND INSEP. Il a pour but, entre autres, de développer l'offre de service à destination des sportifs de Haut Niveau sur le territoire. Il répond au cahier des charges précis rédigé par l'INSEP et les Fédérations françaises.



Une convention entre le CREPS et le Pôle Espoirs de Volley de Nancy (structure fédérale supportée par la Ligue Grand-Est de Volleyball) permet à cette dernière de bénéficier de cet environnement de Performance qui répond pleinement aux exigences du Sport de Haut Niveau par les conditions optimales d'entraînement, de préparation et de récupération offertes au sportif mais également par la qualité de ces installations sportives et médicales.

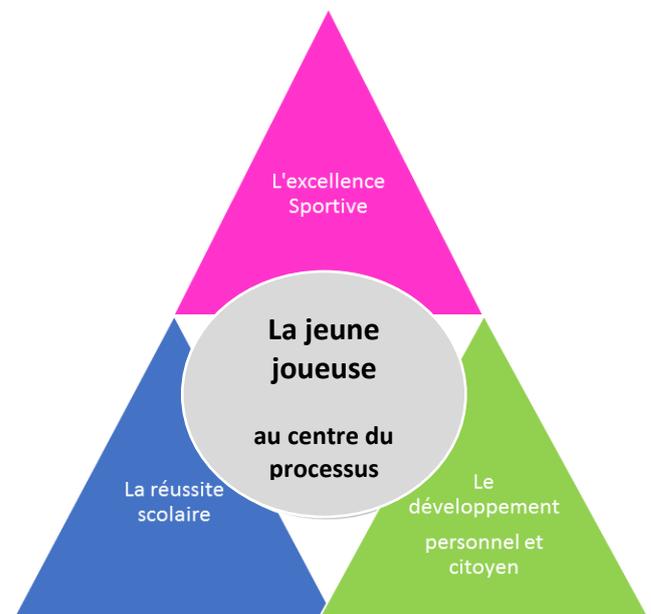
Nos volleyeuses y évoluent tout au long de l'année (hébergement, restauration, cours délocalisés, soins...).

L'accompagnement de la jeune volleyeuse du pôle de Nancy sera ainsi complet et adapté à cette recherche de performance.

Le règlement interne du CREPS est communiqué en début d'année scolaire à chaque sportive.

Le **Pôle Espoirs de Nancy** a donc pour objectif et mission d'offrir à des jeunes joueuses les conditions optimales favorisant la réalisation d'un triple projet à trois objectifs majeurs :

- Excellence sportive
- Réussite scolaire
- Développement citoyen et personnel



Fonctionnement du Pôle Espoirs de Nancy

<https://youtu.be/vInMz6BFYHA>

Lien pour visionner une courte vidéo de présentation du Pôle

FORMATION SPORTIVE et PHYSIQUE

L'entraînement sportif dispensé s'effectue tout au long de la semaine (du lundi au vendredi) et représente un volume horaire hebdomadaire de 16 heures par joueuse (Volleyball - Préparation Physique- Récupération-balnéo).

Dans le cadre du PPF, une lettre d'engagement et une convention Athlète/FFVolley sont signées chaque année.

Les joueuses entrant au Pôle doivent être licenciées à la FFVolley dans leur club au jour de la rentrée et pendant toute leur formation. L'assurance de la licence FFVolley de la joueuse couvre celle-ci durant sa pratique au Pôle Espoirs. Elles s'entraînent la semaine au Pôle, rentrent dans leur club respectif où elles restent licenciées dès le vendredi pour l'entraînement et la participation aux compétitions du week-end.

Le staff technique se compose de l'entraîneur principal, de ses adjoints et d'un préparateur physique.

LE STAFF TECHNIQUE - Saison 2022-23		
<i>Entraîneur principal coordonnateur</i>	Jérémy FUNDÉRÉ	Encadrement de l'ensemble des créneaux d'entraînement technique et de préparation physique. BEES 1° et 2° degré Volleyball actuels DEJEPS / DESJEPS DEPVB Diplôme Entraîneur Professionnel (actuel Diplôme fédéral d'Entraîneur Expert 2) Master 2 : Faculté des Sports / INSEP : « Entraînement du sportif de Haut-Niveau et Ingénierie de formation ». <i>Mention TB</i> Certifié en préparation mentale pour la performance
<i>Entraîneur(e)s adjoint(e)s</i>	Bruno MANESSIER	Présence et encadrement aux séances volleyball BEES 1° VB DEJEPS
	Élise GÉNICOT	Présence et encadrement aux séances volleyball BEES 1° et 2° degré Volleyball actuels DEJEPS / DESJEPS Ancienne joueuse professionnelle Directrice Technique Départementale au Comité départemental 54 VB
<i>Préparateur physique</i>	Frédéric FABIANI	Programmation et encadrement des séances de Prépa Physique Entraîneurs Experts Niveau 4 FF.Athlé BEES 1° et 2° degré Athlé Diplôme Universitaire Préparation Physique (DIJON-COMETTI) <i>Mention TB</i>

LA FORMATION SPORTIVE	
<i>Entraînements technico-tactiques</i>	12h hebdomadaire par joueuse. Encadrement par Jérémy Fundéré + Bruno Manessier ou Élise Génicot Gymnase 40x20 – configuration 1, 2 ou 3 terrains – Parquet. Salle et matériel pédagogique dédiés au Volleyball
<i>Préparation Physique</i>	5h hebdomadaire par joueuse. Programmation et encadrement par Frédéric Fabiani et Jérémy Fundéré Accès libre aux salles de musculation et au matériel.
<i>Matchs de pré-National</i>	Participation au Championnat de Pré-National en tant qu'équipe « Pôle Espoirs Nancy ». Matchs joués en semaine, en parallèle de ce qui est proposé à la joueuse en club les week-ends Cet engagement permet un espace compétitif régulier pour mise en application du travail technico-tactique réalisé aux entraînements. Déplacement avec minibus mis à disposition par le CREPS.
<i>Activités en club</i>	Les joueuses sont et restent licenciées dans leur club respectif. Elles s'y entraînent le vendredi soir et doivent répondre favorablement aux sollicitations sportives de celui-ci : entraînements, match de championnat ou coupe de France
<i>Autour de la Performance</i>	Sensibilisation et actions diverses au fil de l'année sur les dimensions de la performance : informations sur l'utilisation des réseaux sociaux, les différentes formes de harcèlement, la préparation mentale pour la perf', la culture Volley, l'alimentation, le sommeil, etc... Possibilité de suivi individualisé avec diététicienne, psychologue
<i>Bilans et entretiens</i>	Réguliers au cours de la saison de façon individuelle



FORMATION SCOLAIRE

Chaque sportive est également une élève, placée sous l'autorité et la responsabilité du proviseur de l'établissement fréquenté et doit donc se conformer au règlement intérieur correspondant. Les trois établissements scolaires, qui accueillent les joueuses du Pôle Espoirs de Nancy, sont tous situés à 8-10 mn à pied du CREPS à Tomblaine.

Il s'agit des

- Collège Jean Moulin
- Lycée général et technologique Arthur Varoquaux
- Lycée professionnel des Métiers Marie Marvingt

La différence entre nos athlètes et une élève « standard » de lycée ou de collège consiste en l'aménagement d'un emploi du temps permettant de libérer les élèves pour les séquences d'entraînements.

Le CPE au DSHN - Département du Sport de Haut Niveau – est chargé du suivi scolaire.

En soirée, au sein du CREPS sont également organisées des cours délocalisés (1 ou 2 maximum par semaine) dispensés par un professeur de l'E.N. Ces cours sont en effectif très réduits (8-10 élèves) pour y optimiser le travail. Si nécessaire, des cours de soutien peuvent être mis en place pour permettre aux élèves de combler leurs lacunes.

LA SCOLARITE	
<i>Suivi scolaire</i>	Un CPE est spécifiquement détaché sur le CREPS de Nancy, présent au quotidien. Ce Conseiller Principal d'Éducation est responsable du suivi scolaire et de la liaison avec les établissements scolaires des athlètes. Il échange régulièrement avec le responsable du Pôle. Il accompagne ainsi les joueuses dans leur projet scolaire et évoque les perspectives à court et moyens termes - orientation.
<i>Aménagements scolaires</i>	Etablissements scolaires (Collège et Lycée) à 10mn à pied Cours délocalisés en soirée assumés par des professeurs de l'Education Nationale en activité. Etudes dirigées en soirée avec présence et tutorat possible des MEI
<i>Soutien scolaire</i>	Le CPE peut être amené à mettre en place des aménagements et un soutien scolaire individualisé si nécessaire. Ex : partenariat avec Sciences Po Nancy pour cours individuels ciblés de soutien...
<i>Centre de documentation</i>	La médiathèque permet un accès à des postes informatiques et à la bibliothèque complète du CREPS

HEBERGEMENT

Les sportives seront toutes hébergées et internes au CREPS, sauf cas particuliers d'une joueuse habitant à proximité qui pourrait avoir un statut de demi-pensionnaire.

Le responsable de la Vie Interne au DSHN est chargé du recrutement et du suivi des « maitres d'étude et d'internat » qui veillent au bon déroulement de la vie interne. Ils sont en liaison étroite avec les entraîneurs et le coordinateur du Pôle Espoirs.

LA VIE INTERNE	
<i>Hébergement en chambre double</i>	<p>Pour nos volleyeuses, l'hébergement se situe dans le bâtiment principal - aile sécurisée « public mineure féminine ».</p> <p>Ces chambres leur « appartiennent » et leur sont accessibles tout au long de la journée durant les périodes scolaires, les week-ends et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Aucune occupation de personnes extérieures en leur absence : pas de contraintes à enlever leurs affaires pour ces périodes.</p>
<i>... ou en chambre individuelle</i>	<p>Pour les étudiantes en classe de terminale uniquement.</p> <p>Volonté de laisser davantage d'autonomie pour préparer le baccalauréat.</p>
<i>Restauration au CREPS</i>	<p>L'ensemble des repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) est pris au CREPS. Ils sont préparés par une équipe de cuisiniers (75% de produit frais)</p> <p>Le menu est adapté au public sportif de Haut-Niveau et élaboré sous le contrôle d'une diététicienne.</p>
<i>Goûter</i>	<p>Mise à disposition d'un goûter quotidien au DSHN après les cours de l'après-midi et avant l'entraînement.</p>
<i>Surveillance</i>	<p>Assurée par une équipe de maitres d'étude et d'internat (MEI).</p> <p>Présence continue de ce personnel en journée et en nuitée (chambre de la surveillante sur le palier des jeunes mineures filles).</p> <p>Couverture de l'ensemble de l'établissement par un réseau de vidéosurveillance</p>
<i>Buanderie</i>	<p>Accès libres aux lave-linge et sèche-linge.</p>



LE POLE MEDICAL	
Médecins	2 médecins du sport - ostéopathes expérimentés assument une permanence quotidienne au sein du CREPS et le suivi médical réglementaire. Procèdent aux consultations et délivrent les fiches médicales de triple surclassement.
Infirmière	Elle accueille les joueuses au quotidien, prise de RDV médecins, kinés, examens médicaux extérieur (IRM, scanner, radiographie, ...) Partenariat avec établissements de soins (clinique d'Essey-lès-Nancy, cabinet podologues, etc ...)
Soins Kinésithérapie	Présence en soirée 17h-20h et sur le temps de 12-14h d'une équipe de kinés (3 référents + étudiants kinés en formation pour prise en charge des différentes pathologies sur prescription médicale / massages de récupération confort)
Ré-athlétisation	2 membres du DSHN et 2 kinés sont habilités pour intervenir sur de la réathlétisation (retour encadré à la reprise de l'activité post-traumatique)
Psychologues	3 psychologues peuvent mettre en place un accompagnement de la joueuse (problématique de bien-être ou optimisation de la performance gestion du stress-routines-imagerie mentale...) à la demande du médecin, de la joueuse ou du responsable du Pôle Espoirs
Espace récupération	<i>Espace de Balnéothérapie</i> : Jacuzzi, Bain froid, Sauna, Hammam Deux créneaux hebdomadaires sont réservés pour le Pôle Volley



Modalités d'intégration au Pôle Espoirs de Nancy

L'entrée en Pôle Espoirs concerne principalement toutes joueuses nées en 2010-2009-2008.

Pour certains profils spécifiques les 2007-06, les possibilités d'intégration existent également :

- les grands gabarits de 1,83m ou plus
- les sportives aux qualités athlétiques remarquables (hauteur touchée avec élan aux alentours de 3m)
- les joueuses aux qualités techniques exceptionnelles

1. Le dossier d'inscription « demande de candidature » est accessible sur le site

- de la ligue Grand-Est <https://www.lgevolley.com>
- de la FFVolley <http://www.ffvb.org/index.php?lvid=207&dsgtypid=37&artid=1065&pos=3>

Il devra être rempli et envoyé sous format numérique en amont de la journée de sélection avant le **lundi 24 avril 2023** à l'adresse mail suivante :

fundere_jeremy@yahoo.fr

2. Une lettre de motivation devra être associée au dossier d'inscription :

« *Demoiselle,*

Ton projet personnel serait d'intégrer le Pôle Espoirs Volley-Ball au CREPS de Nancy pour l'année scolaire prochaine 2023-24 et t'engager dans un chemin de performance.

Afin d'étudier ta candidature et de te connaître un peu mieux, je te demande de nous rédiger une lettre de motivation qui présentera ton projet, tes objectifs sportif, scolaire voire professionnel.

Tu pourras également y noter les questions que tu te poserais sur le fonctionnement du pôle. Nous y répondrons lors de la journée de sélection.

Ce document sera un élément important dans ton dossier d'admission. Je t'invite donc à y consacrer beaucoup d'attention.

Tu devras joindre cette lettre manuscrite à ton dossier d'inscription lors de son envoi ou au plus tard l'apporter avec toi lors de la journée du 3 mai.

Le staff du Pôle »

3. Les bulletins scolaires de l'année dernière 2021-22 ainsi que ceux de cette année 2022-23 devront également être envoyés dans ce dossier

4. Présence à la journée de tests de sélection et de présentation de la structure

Mercredi 03 mai 2023 (9h à 18h)

Gymnase Jeanvoine
CREPS de NANCY
1 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY

8h15 à 8h30 : **Accueil** des candidates et de leurs parents.

8h30 à 11h00 : **Présentation** du CREPS et du Pôle Espoirs de Nancy aux candidates et accompagnants

- Présentation du CREPS de Nancy par un responsable du DSHN -Département Sport de Haut-Niveau
- Présentation du staff technique, échanges sur les objectifs du Pôle Espoirs de Nancy (étape du PPF Parcours de Performance Fédéral)
- Visite des installations du CREPS (salles sportives, internat, service médical, etc)

11h00 à 12h30 : **Tests physiques** en gymnase

12h30 à 13h : **Déjeuner**

- Possibilité de prendre le repas au Creps pour les joueuses et leurs accompagnants (au tarif de 11€ / merci de confirmer le nombre de repas dans le dossier de candidature)

13h30 à 17h30 : **Évaluation technique** - séance d'entraînement volleyball

- Évaluation du niveau d'engagement, du potentiel et des qualités techniques des candidates.

Votre fille devra être présente au CREPS le mercredi 03 mai 2023 munie de son équipement sportif (prévoir une paire de baskets indoor ainsi qu'une paire extérieure).

Si la date du mercredi 03 mai vous est problématique en raison d'impératifs sérieux, veuillez me contacter rapidement afin d'envisager ensemble une date et solution alternative.

Jérémy FUNDÉRE

Responsable du Pôle Espoirs Féminin Volley-Ball
de Nancy

Cadre technique Ligue Grand-Est

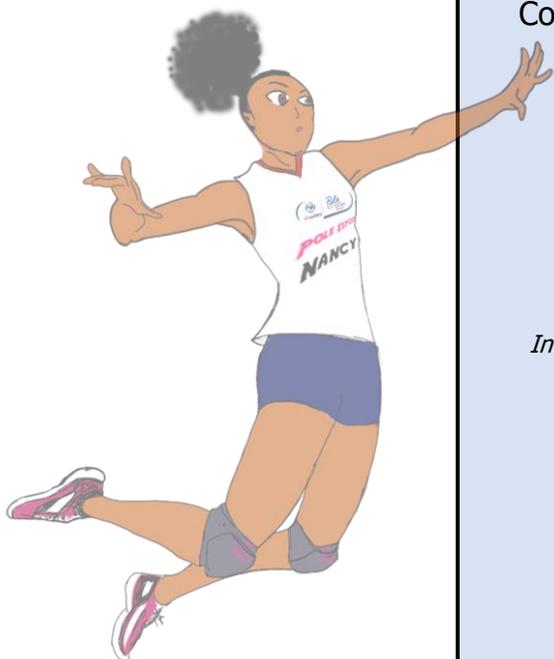
P.+33 (0)6 07 85 65 92

fundere_jeremy@yahoo.fr

Une semaine type au pôle de Nancy

Exemple d'une volleyeuse en classe de 3^o

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00		07:00 Petit Déj*	07:00	07:00	07:00
07:30			07:30		07:30
08:00	08:00 Séance VOLLEY Collectif	07:55 PHYSIQUE	07:55 FRANÇAIS	07:55 FRANÇAIS	08:00
08:30		08:50 MATHS		08:50 MATHS	08:30
09:00					08:00 Prépa. Physique
09:30					09:30
10:00	10:00 MATHS		10:00 HISTOIRE		10:00 MATHS
10:30			10:55 SVT		10:55 TECHNO
11:00		10:45 Prépa. Physique		10:45 Prépa. Physique	
11:30					11:30
12:00		12:00 Déjeuner	12:00 Déjeuner	12:00 Déjeuner	12:00 Déjeuner
12:30					
13:00	13:25 FRANÇAIS	13:25 FRANÇAIS			13:30 Espace récupération
13:30					
14:00	14:20 HISTOIRE GEO	14:20 HISTOIRE GEO		14:20 AP FRANÇAIS en SA ou SB	
14:30					
15:00			15:00 Séance VOLLEY Collectif		Week-end
15:30					Retour en Club pour un entraînement le vendredi soir et matchs club (samedi et/ou dimanche)
16:00	16:00 Séance VOLLEY Collégiennes	16:00 Séance VOLLEY Collégiennes		16:00 Séance VOLLEY Collégiennes	
16:30					
17:00					
17:30					
18:00					
18:30					
19:00	19:00 Diner	19:00 Diner	19:00 Diner	19:00 Diner	
19:30					
20:00	20:00 ETUDES SEMES	20:00 ETUDES SEMES	20:00 ETUDES	20:00 ETUDES SEMES	20:00
20:30					
21:00		20:45 Cours Délocalisé ESP		20:45 Cours Délocalisé ANG	20:00 Le Pôle de Nancy engagé en championnat PréNat
21:30		Match de PréNat	Match de PréNat	Match de PréNat	21:00 Matchs joués en semaine
22:00					21:30 Mardi - Mercredi et/ou Jeudi



Coût global de la saison au Pôle de Nancy avec liste des prestations associées

Approximativement 5300 € de pension *

+

175 € pour pack équipement **

* Ce tarif comprend l'ensemble des prestations suivantes situés dans l'enceinte même du Creps
(Sans surcoût).

Internat, restauration CREPS, formation physique, sportive, à l'arbitrage, engagement et déplacement
championnat Pré-Nat, suivi médical et scolaire, Paiements mensuels sur 10 mois

** Pack sportif (survêtement – sweatshirt – T-shirts entrainement – legging – ¾ pant – paires
chaussettes – shorts – maillots de match – 1 sac à dos,...)

Des aides financières peuvent être accordées par différentes instances

Aides liées au statut de sportives Haut-Niveau et/ou aux revenus :
Bourse sociale FFVolley, Région Grand-Est, Conseil départemental, club, ...

